

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC  
1981, rue Léonard-De Vinci  
Sainte-Julie (Québec)

RÉÉSUMÉ DU CONSEIL DE DIRECTION

DES 18, 19, 20 ET 21 MARS 2009

À L'Hôtel Le Saint-Martin - Laval (Salon Philippe)

Voici un compte-rendu des principaux sujets qui ont été traités lors du Conseil de direction de mars 2009.

Si des questions sont soulevées à sa lecture, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional qui pourra assurément vous répondre ou vous référer au membre de l'Exécutif concerné, s'il y a lieu.

\*\*\*\*\*

**La journée du mercredi 18 mars 2009 a été réservée pour une formation test avec les directeurs, faite par une firme externe. Pendant ce temps, les membres de l'Exécutif étaient en assemblée.**

## **Correspondance**

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, fait lecture d'une correspondance remise par M. Chrystian Leclerc concernant une demande de commandite pour la première conférence adressée aux policiers gestionnaires de recherches terrestres APGRT/PGSMA. Cette conférence aura lieu à l'hôtel Loews Le Concorde de Québec les 16, 17 et 18 novembre 2009.

Il est proposé et accepté unanimement d'accorder une commandite au montant de 500 \$ à M. Alain Croteau pour cette conférence APGRT/PGSMA.

## **Rapport du Vice-président aux finances**

### Présentation du rapport sur le régime d'assurance collective

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, et M. François Boisvenue font cette présentation.

#### **∅ Assurance-vie:**

Il est proposé et accepté unanimement de déposer la totalité de la ristourne d'assurance-vie de base dans le fonds d'assurance-vie.

#### **∅ Assurance-maladie:**

Il est proposé et accepté unanimement d'augmenter, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 ou, si ultérieure, à la date de l'approbation par l'Autorité des marchés financiers, les taux de cotisation au régime d'assurance-maladie, comme recommandé par l'actuaire, soit :

- § Soins hospitaliers et médicaux : + 11,0 %
- § Soins dentaires : + 11,0 %.

### Présentation des états financiers 2008

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, explique le rapport du vérificateur et les états financiers au 31 décembre 2008.

Il est proposé et accepté unanimement d'accepter le rapport du vérificateur et les états financiers au 31 décembre 2008.

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, explique le rapport du vérificateur et les états financiers du Fonds d'accréditation au 31 décembre 2008.

Il est proposé et accepté unanimement d'accepter le rapport du vérificateur et les états financiers du Fonds d'accréditation au 31 décembre 2008.

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, explique le rapport du vérificateur et les états financiers de la Caisse de Sécurité et de Bien-être au 31 décembre 2008.

Il est proposé et accepté unanimement d'accepter le rapport du vérificateur et les états financiers de la Caisse de Sécurité et de Bien-être au 31 décembre 2008.

### Prévisions budgétaires 2009

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, présente ses prévisions budgétaires 2009.

Il est proposé et accepté unanimement d'accepter les prévisions budgétaires 2009.

### **Présentation – Maison La Vigile**

Mme Linda Poirier et M. Michel Bolduc, de La Casa, ainsi que M. Jacques Denis Simard, président de La Vigile, sont présents à l'assemblée.

M. Jacques Denis Simard fait une présentation sur le bilan de l'année 2008 de la Maison La Vigile et donne des informations sur le colloque qui aura lieu cette année en France et à Québec en 2010.

Mme Linda Poirier et M. Michel Leduc, de La Casa, font une présentation sur l'intervention en situation de crise, en vue d'une présentation au prochain Congrès.

## **Affaires non terminées**

### Griefs en négociations

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, explique les règlements dans les dossiers des griefs relatifs au tri sécuritaire. Il souligne qu'il rencontre régulièrement M. Mathieu Lebrun, afin de régler les griefs à mesure que les promotions sont accordées.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne aux membres du Conseil que, sur 64 griefs reçus en 2008, 48 % de ces griefs ont été réglés en faveur des membres.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction qu'il demandera une opinion juridique en ce qui concerne la prime vestimentaire pour les membres en situation particulière.

Le vice-président aux finances, M. Luc Fournier, explique une problématique relative à la prime de relève de 1,8 % qui lui a été soumis par un membre. Les documents pertinents ont été transférés au vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, pour analyse.

### Discipline

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que 98 dossiers sont sous enquête et que 152 autres dossiers sont inscrits au rôle pour audition. Il mentionne également qu'il y a eu 47 % d'acquittements en discipline.

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe également les membres du Conseil que l'inspecteur-chef à la DAI, Mme Martine Perreault, a annoncé qu'elle prenait sa retraite.

### Déontologie

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne aux membres du Conseil que 12 dossiers sont inscrits au rôle et qu'il y a eu 84 % d'acquittements des causes entendues.

## Arbitrages en cours

### Ø **Opération Diamant**

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne aux membres du Conseil que l'arbitrage est fixé au 1<sup>er</sup> avril et que d'autres dates sont prévues pour mai et août.

### Ø **Dossier d'un membre victime d'harcèlement**

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil qu'il y a quatre jours fixés pour l'arbitrage dans ce dossier et que cela débutera le 31 mars 2009. Toutefois, il souligne que nous aurons peut-être besoin de 10 jours.

## Interprétation du contrat de travail

### Ø **Attribution du temps supplémentaire dans les unités**

M. Rémy Bouchard demande si des membres d'une autre unité peuvent faire du temps supplémentaire dans une unité sans prioriser les membres de l'unité demanderesse.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond que cela arrive de plus en plus, mais qu'il n'y a rien de contractuel à cet effet, et ce, malgré qu'il y ait une certaine pratique à prioriser les membres de l'unité concernée.

M. Rémy Bouchard ajoute que le gestionnaire est irrité de faire plusieurs téléphones avant de trouver quelqu'un, il fait donc appel aux membres du poste voisin.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, ajoute qu'il y a une intervention à faire au niveau de son district, puisqu'il ne semble pas que cette problématique soit généralisée.

### Ø **PIMS**

M. Roger Dubé demande s'il y a du nouveau dans le dossier des PIMS.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, lui mentionne qu'il devait rencontrer M. Luc Laliberté à cet effet mardi et souligne que si à la prochaine rencontre il n'y a rien de concret, il mettra ce dossier à l'ordre du jour du CPC.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, demande s'il y a des PIMS qui se sont fait donner une nouvelle description d'emploi et la réponse est non. Certains directeurs mentionnent que, depuis le dernier Conseil de direction, d'autres PIMS se sont fait donner l'ordre de travailler en uniforme.

#### Ø **Reprise de temps après une présence à une entrevue ou à un concours**

M. Roger Dubé mentionne que certains gestionnaires demandent aux membres de reprendre une demi-journée de congé lorsqu'ils vont à des entrevues ou des concours.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond que, lorsque le membre est en congé, c'est du temps remis et qu'il n'y a pas de demi-journée. C'est donc un D au complet, mais le membre doit être disponible à terminer sa prestation de travail de neuf heures au retour de son entrevue.

#### Ø **Visite chez le médecin**

M. Guy Lapointe demande si la Sûreté peut faire ce qu'elle fait à certains endroits, soit que le gestionnaire cogne à la porte d'un membre en maladie et qu'il lui demande de le suivre et l'amène chez le médecin.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond que l'annexe C autorise la Sûreté à effectuer une visite du membre à domicile, afin de s'assurer que le membre est là.

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, souligne que l'annexe C-1 prévoit que la Sûreté a le pouvoir de faire examiner le membre par un médecin, mais que, pour ce qui est de pouvoir amener le membre lui-même chez le médecin, rien dans les textes n'est prévu à cet effet.

#### Ø **Interprétation des nouveaux textes**

M. Chrystian Leclerc demande que les membres du Conseil de direction se réunissent pour passer chacun des nouveaux textes, avant de les remettre au Congrès, et ce, pour pouvoir discuter de l'interprétation à leur donner.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, répond qu'il est impensable de le faire avant le Congrès, mais qu'on pourrait le faire au Conseil de direction de septembre, en y ajoutant une journée pour avoir le temps de le faire, à

condition que tous les directeurs soient en mesure de lire tous les textes et d'identifier les points à discuter.

Après discussions, il est entendu que deux jours supplémentaires seront ajoutés au Conseil de direction de l'automne ou d'en faire un en août de deux jours, du style Lac-à-l'épaule, car autrement il serait impossible de faire un exercice efficace.

### Rapport sur les comités et sous-comités de l'APPQ

#### **Comité de Retraite**

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, mentionne aux membres du Conseil que la politique de placement était établie et que la Caisse de dépôt est sortie des bornes établies dans la politique de placement. Lors de la réunion du comité, nous avons exigé que la politique que nous avons établie devait être respectée et que la Caisse devait rester dans les bornes, ce à quoi elle s'est conformée.

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, explique que notre Caisse de retraite est en très bonne position parce que nous en sommes au début et qu'il n'y a pas de sortie énorme de sommes d'argent. Il mentionne également qu'il y a des aubaines présentement sur le marché et que c'est le temps d'en acquérir puisque, lorsque le marché reprendra, nos investissements prendront de la valeur.

#### **Comités de Santé**

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil de direction qu'il y a un projet-pilote en Mauricie et à Québec pour une formation pour les membres des comités de Santé, autant du côté syndical que du côté patronal avec l'assistance de l'APSSAP.

#### **Rencontre APSSAP**

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil que MM. Roger Dubé et Sylvain Viel ont été libérés pour analyser les accidents du travail. L'APSSAP fournira 5 000 \$ pour la création d'une vidéo sur la prévention dans les interventions de nos membres, cela devra être fait en collaboration avec la partie patronale.

## **SIRP**

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, souligne aux membres du Conseil que la migration des fréquences radios devrait débuter vers le mois d'octobre 2009. Un ordinateur portable, muni d'un GPS, sera intégré dans nos véhicules de patrouille et la partie patronale a été mise en garde de ne pas se servir de cet outil de travail pour « traverser » nos membres en discipline.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, ajoute que nous devrions nous assurer que le GPS puisse être actionné seulement lorsque le membre active la touche d'urgence ou lorsqu'il est en mode « répéteur ».

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, lui répond que cela pourrait être une avenue à explorer.

M. Mathieu Sauvageau ajoute qu'il ne faut pas se raconter d'histoires, que c'est certain que la Sûreté se servira de cet outil en discipline au même titre que la caméra vidéo dans les véhicules de patrouille. Il mentionne également que nos membres veulent aussi être à la fine pointe avec cet outil de travail.

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, ajoute qu'il y a un problème avec ça, que pour lui il n'y a aucune raison pour que le GPS soit activé en permanence et qu'il devrait plutôt être activé par le patrouilleur.

M. Guy Lapointe ajoute qu'il croit que le GPS devrait pouvoir être activé à distance pour aider à trouver un patrouilleur en difficulté.

M. Dominic Ricard ajoute qu'il est d'accord avec M. Lapointe et que le GPS devrait être activé à distance, mais dans des situations bien précises et que cela devrait enclencher une alarme dans le véhicule, afin que le patrouilleur en soit informé.

## **Comité d'Équipement**

### **Ø casque de motoneige**

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne que, lors du comité de Santé des districts de février, on a parlé des casques de motoneige pour les districts Côte-Nord, Gaspésie/Les Îles, ATNQ et Estrie.



### Ø **casque de motard**

M. Mathieu Sauvageau a apporté un nouveau modèle de casque avec coquille recouvrant les oreilles et avec visière intégrée lors d'une réunion de sous-comité d'Équipement, afin d'être évalué. On traitera du dossier en fonction de la particularité du travail de motard à la Sûreté.

### Ø **chaise de contention**

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne qu'une demande a été faite à la Sûreté pour l'installation d'une chaise de contention dans les points de chute pour les détenus.

### Ø **habit de motoneige**

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil que celui de la Faune a été cité en exemple par l'APPQ et qu'il correspondrait très bien aux besoins de nos membres.

### Ø **véhicule 4 X 4**

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne que les supports à radar doivent être enlevés de ces véhicules, car ceux-ci ne doivent pas servir pour patrouiller.

M. Guy Lapointe ajoute qu'il est important que chacun des directeurs s'assurent que le radar soit retiré des véhicules 4X4 dans leur district, parce qu'il se fait dire que cela se fait dans les autres districts.

### Ø **pantalon cargo**

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne aux membres du Conseil que la partie patronale a confirmé que le pantalon cargo sera disponible à partir de juillet 2009.

## Ø **véhicules Charger Puce**

Le vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, mentionne que ce véhicule ne sera pas disponible avant le printemps 2010. Il mentionne toutefois que la problématique dans la production 2009 a été réglée.

## **Sous-comité de Formation et Perfectionnement**

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne qu'ils ont eu une réunion la semaine passée. Il souligne qu'il y aura un dossier à travailler conjointement avec le sous-comité de Placement et Promotion, car il y a une problématique avec les remplacements des membres qui quittent la fonction de moniteur en emploi de la force. En effet, cela prend plus ou moins un an et demi pour le processus de sélection et leur formation. La Sûreté voudrait pouvoir les présélectionner et les former avant même qu'un poste se libère, ce qui pourrait donner la possibilité de les utiliser à temps partiel pour ainsi diminuer l'utilisation des formateurs externes. Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne que nous devons être vigilants concernant les formateurs pris à l'externe.

Finalement, M. Veilleux indique que la Sûreté du Québec envisage également de donner la formation en enquêtes aux gestionnaires en enquêtes qui ne l'ont pas déjà.

## **Comité de la Structure syndicale**

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne aux membres du Conseil qu'il a eu une rencontre avant les Fêtes et qu'il y a eu cinq sphères qui ont été analysées, soit :

- la communication syndicale;
- la formation syndicale;
- la représentation;
- les ressources internes et externes;
- la structure.

## **Sous-comité de Placement et Promotion**

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, fait un compte rendu des réunions du sous-comité conjoint sur le Placement et la Promotion qui se sont tenues les 2 février et 25 mars dernier. Voici les quelques dossiers qui ont été traités lors de ces réunions;

Ø formation d'un sous-comité restreint pour réviser les bassins de convocation pour certains emplois et de la possibilité d'éliminer l'affectation pour la dotation de certains emplois; les membres du Conseil sont favorables aux modifications présentées et discutent de ce sujet à huis clos;

Ø création d'une unité multidisciplinaire à Saint-Donat, laquelle prévoit l'ajout de 11 ETC, dont huit patrouilleurs, deux sergents superviseurs de relève et un lieutenant responsable d'unité; la réussite des formations motoquad, motoneige et nautique sera requise pour conserver ces emplois, mais la formation sera adaptée, afin de favoriser la réussite de celles-ci;

Ø fermeture du poste de la MRC des Maskoutains Est; tous les membres affectés au poste de la MRC des Maskoutains Est auront une priorité absolue pour le poste de la MRC des Maskoutains Ouest; les membres qui ne désireront pas y aller auront la possibilité de se prévaloir d'une priorité de placement pour une autre unité pour une période de six mois;

Ø pour les ERM gangs de rue, un budget a été autorisé pour une période de cinq ans qui permettra l'augmentation des effectifs dans les BRE, comme suit:

§	district 3	-	deux membres;
§	district 5	-	un membre;
§	district 6	-	un membre;
§	district 7	-	deux membres;
§	district 10	-	deux membres.

La sélection des membres prêtés dans ces fonctions devrait se faire par affichage et octroyé aux membres volontaires détenant le plus d'ancienneté.

Ø pour les ERM drogues, un budget annuel renouvelable d'année en année a été autorisé pour l'ajout d'effectifs dans les BRE, comme suit:

§	district 3	-	trois membres;
§	district 4	-	quatre membres.

La sélection des membres qui seront prêtés dans ces fonctions devrait se faire par affichage également et octroyé aux membres volontaires détenant le plus d'ancienneté;

Ø la Sûreté du Québec désirait faire passer des entrevues aux sergents de relève des postes MRC et autoroutiers pour l'obtention d'un emploi de sergent de relève à l'unité d'urgence, ce à quoi nous nous sommes opposés;

Ø la Sûreté du Québec désirait également permettre aux membres d'obtenir un emploi dans les unités d'urgence Est et Ouest en vertu de l'article 4 de la politique de gestion Emp.-Plac.-31, soit la priorité de placement, ce à quoi nous nous sommes opposés également;

Ø les membres qui sont exemptés de faire l'examen écrit de préqualification en gestion le 19 mars, et ce, pour des raisons hors de leur contrôle, pourront faire l'examen le 9 mai prochain.

M. Chrystian Leclerc mentionne que l'USSR de Québec sera fermée et demande que les membres de cette unité puissent avoir la possibilité d'être affectés au poste autoroutier Québec-Métro ou au poste autoroutier de Chaudière-Appalaches qui sera relocalisé à Saint-Nicolas et que ces membres puissent avoir l'opportunité d'y être priorités pour la fonction de motard.

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, lui répond qu'il a déjà discuté avec lui de cette possibilité et qu'il n'y voyait, à ce jour, aucune objection et que le dossier sera traité à la prochaine réunion des membres du sous-comité conjoint sur le Placement et la Promotion.

### **Comité d'Étude des Statuts et Règlements**

Le vice-président aux ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, et M. Dominic Ricard présentent aux membres du Conseil de direction les avis de motion pour amendements aux Statuts et Règlements qu'ils prévoient présenter au prochain Congrès.

### Demandes faites au Fonds de soutien:

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne aux membres du Conseil que deux demandes seront traitées en comité ad hoc qui est composé du vice-président aux finances, M. Luc Fournier, M. Charles Hopson et lui-même.

### **Négociations du contrat de travail**

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, mentionne aux membres du Conseil que tous les articles sont écrits, il reste les annexes à terminer ainsi que le peaufinage.

Nous prendrons des mesures pour qu'une version papier du contrat de travail soit livrée au Congrès.

### **Suggestions pour le cahier des demandes syndicales**

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, demande à ce que les courriels des membres soient transférés à son attention.

### **Congrès des délégués versus le cahier des demandes syndicales**

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, explique la formule que nous sommes à développer pour le Congrès 2009 en rapport avec le débat des suggestions des membres pour le cahier des demandes.

### **Conférenciers invités au Congrès**

Le vice-président à la discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil que des présentations seront possiblement faites au Congrès. Nous pensons inviter M. Jean Beaudoin, de la Fraternité des policiers de Québec, et M. Rock Legault, de la Fraternité des policiers de Gatineau, en ce qui a trait à leurs négociations.

### **Mobilisation de nos membres versus les négociations**

Les membres du Conseil discutent de la mobilisation de nos membres à l'aube et lors des négociations.

## **Dossier reclassement**

Le vice-président aux griefs et à la formation, M. Pierre Veilleux, explique aux membres du Conseil de direction que, dans un bulletin déjà transmis, il avait mentionné que nous voulions obtenir les suggestions des membres pour le cahier des demandes syndicales. Comme l'indiquait le bulletin, celui-ci ne faisait pas mention des demandes de reclassement et cela était voulu, car ce dossier sera mis à part et sera traité en parallèle à celui du dossier de la négociation. Il explique l'historique et la procédure pour les demandes de reclassement. Il remet à tous les directeurs une correspondance qui avait déjà été envoyée en janvier 2008 sur la nouvelle procédure reliée aux demandes de reclassement.

M. Veilleux transmettra aux directeurs la liste des demandes de reclassement qui lui ont été acheminées jusqu'à maintenant avec cette nouvelle procédure.

## **Tournoi de golf de l'APPQ 2009**

M. Chrystian Leclerc mentionne que le tournoi de l'APPQ aura lieu le 12 juin prochain à Saint-Gilles-de-Lotbinière et que M. Guy Lapointe père sera le président d'honneur.

## **Tournoi de golf de l'APPQ 2010**

M. Sylvain Viel mentionne aux membres du Conseil qu'il a reçu une demande des membres de Matane pour s'associer au tournoi de golf de l'APPQ 2010. Ce tournoi aurait lieu le 3 septembre 2010 et les fonds recueillis iraient à différents organismes de Matane.

Il est proposé et adopté que le tournoi de golf de l'APPQ 2010 se tienne à Matane.

## **Forfait et accessoires cellulaires**

Il est proposé et adopté d'accepter l'option A du projet soumis et qui se lit comme suit:

### ***Forfait communication mensuel:***

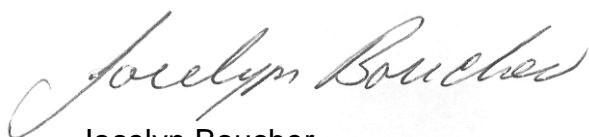
*Forfait cellulaire actuel et mensuel = 150 \$ maximum.*

*La demande est d'augmenter le forfait mensuel à 180 \$ + 40 \$ pour le membre qui abandonne le téléavertisseur.*

## **ENPQ versus les nouveaux critères d'embauche**

Le président, M. Jean-Guy Dagenais, explique que l'ENPQ va resserrer les critères pour la sélection des étudiants en techniques policières pour entrer à l'ENPQ. Il y aura maintenant des entrevues.

---



Jocelyn Boucher  
Vice-président aux ressources humaines

ASSOCIATION DES POLICIÈRES  
ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

JB/dmv